

HELOMYZINAE

(DIPTERA BRACHYCERA)

Fam. HELOMYZIDAE

PAR

A. COLLART (Bruxelles)

AVANT-PROPOS

Au cours de sa fructueuse exploration du Parc National Albert et environs immédiats, M. G. F. DE WITTE a recueilli plus de 350 exemplaires de Diptères Hélomyzides. Ce chiffre est éloquent, car les *Helomyzidae* de l'Afrique centrale sont, peut-être à l'exception de *Helomyza ingens* LAMB, fort pauvrement représentés dans les collections. Les huit espèces connues à ce jour, de l'Afrique tropicale, n'ont d'ailleurs été décrites, pour la plupart, que d'après des spécimens isolés.

Les *Helomyzidae* se laissent aisément séparer, par des caractères morphologiques précis, en deux sous-familles : les *Helomyzinae* et les *Leriinae*.

Chez les *Helomyzinae* la soie propleurale est absente, la nervure anale n'atteint pas le bord alaire et les plaques occipitales sont séparées des orbites à l'apex.

Chez les *Leriinae*, au contraire, la soie propleurale est présente, la nervure anale atteint le bord de l'aile et les plaques occipitales sont indistinctes ou confondues avec les orbites.

Certaines particularités biologiques séparent également ces deux sous-familles, presque aussi nettement que des caractères morphologiques. Ainsi, les *Leriinae* ont une tendance, nettement marquée, à fréquenter le domaine souterrain et, en Europe, 23 espèces sont plus ou moins régulièrement cavernicoles. Quelques-unes d'entre elles pénètrent volontiers dans les habitations, principalement en hiver, comme : *Tephrochlamys canescens*

(MEIGEN), *Oecothea fenestralis* (FALLÉN) et surtout *Leria serrata* (LINNÉ). Par contre, les *Helomyzinae* n'ont jamais été observés dans les grottes et, de toute évidence, ne manifestent aucune disposition à aller grossir les rangs de la population animale qui séjourne sur les parois de la zone éclairée des cavernes (association pariétale). Ils ne pénètrent, en outre, que très accidentellement dans les habitations.

En réalité, les *Helomyzinae* sont des Mouches sylvestres, à larves le plus souvent mycétophages, mais parfois coprophages ou saprophages, tandis que les *Leriinae*, ordinairement saprophages ou coprophages à l'état larvaire, ne sont guère inféodés aux régions forestières, certaines espèces se tenant même volontiers dans le voisinage immédiat des habitations humaines.

En ce qui concerne la région éthiopienne et jusqu'à présent au moins, il semble que les *Leriinae* y fassent totalement défaut, tandis que les *Helomyzinae* n'y sont représentés que par un petit nombre d'espèces. Il est intéressant de noter que SÉGUY a signalé assez récemment (1938) la présence de deux éléments paléarctiques, provenant du versant Est du mont Elgon, dans le Kenya. Il s'agit de *Helomyza griseola* MEIGEN (= *Helomyza similis* MEIGEN) et de *H. variegata* LÆW. Au Congo Belge, c'est également dans les massifs montagneux boisés de la partie orientale du pays que les *Helomyza* paraissent cantonnés. Ils y trouvent vraisemblablement des conditions hygrométriques constantes, favorables à leur évolution, car on sait qu'ils recherchent, en Europe, les lieux frais et ombragés. Bien que la biologie larvaire des formes purement africaines soit totalement inconnue, il est à supposer que certaines espèces, au moins, recherchent les Champignons sylvicoles pour y déposer leurs œufs. Plusieurs *Helomyza* de la faune paléarctique se développent même aux dépens des Ascomycètes hypogés de la famille des Tubéracées.

Il m'a semblé faire œuvre utile en donnant une analyse d'ensemble des espèces d'*Helomyza* qui ont été signalées jusqu'à présent de la faune éthiopienne ⁽¹⁾ et, pour faciliter leur détermination, j'ai reproduit, pour la totalité des espèces, les descriptions originales dispersées dans divers travaux parfois peu accessibles.

(1) Les noms des espèces qui n'ont pas été observées par la Mission DE WITTE, figurent entre [].

HELOMYZINAE

(DIPTERA BRACHYCERA)

Fam. HELOMYZIDAE

Genre **HELOMYZA** FALLÉN.

- Helomyza* p. p. FALLÉN, 1820, Dipt. Suec, Heterom., 3. — MEIGEN, 1830, Syst. Besch., VI, p. 47. — MACQUART, 1835, Suit. à Buff., II, p. 410. — ZETTERSTEDT, 1838, In. Lapp., p. 764. — ZETTERSTEDT, 1847, Dipt. Scand., VI, p. 2430. — PANDELLÉ, 1901, Rev. Ent. Fr., XX, p. 335.
- Suillia* ROBINEAU-DESVOIDY, 1830, Myod., p. 642. — CZERNY, 1924, Abh. Zool.-Bot. Ges. Wien, XV, p. 8.
- Herbina* ROBINEAU-DESVOIDY, 1830, Myod., p. 698.
- Heteromyza* p. p. ZETTERSTEDT, 1838, Ins. Lapp., p. 763.
- Helomyza* LOEW (1859), Z. Ent. Breslau, p. 17. — SCHINER, 1864, Fauna Austriaca, II, p. 23. — RONDANI, 1867, Atti Soc. Ital. Sc. Nat., Milano, X, p. 116. — CZERNY, 1904, Wien. ent. Zeit., XXIII, p. 212. — ALDRICH and DARLINGTON, 1908, Tr. Am. Ent. Soc., XXXIV, p. 89.

TABLEAU DES *HELOMYZA* DE LA FAUNE ÉTHIOPIENNE.

- | | |
|---|--------------------------|
| 1. Mésopleures velus | <i>variegata</i> LÆW. |
| — Mésopleures nus | 2 |
| 2. Chète antennaire à villosité courte. Ailes : deuxième nervure longitudinale avec une tache apicale nette | <i>griseola</i> MEIGEN. |
| — Chète antennaire cilié. Ailes : deuxième nervure longitudinale sans tache apicale nette | 3 |
| 3. Chète antennaire à cils courts, ne dépassant pas en longueur l'épaisseur du fuseau. Pleures : quatre bandes ou séries de taches horizontales ... | <i>Jeanneli</i> (SÉGUY). |
| — Chète antennaire à cils longs, dépassant en longueur l'épaisseur du fuseau. Pleures : moins de quatre bandes ou séries de taches horizontales | 4 |
| 4. Quatre paires (1+3) de soies dorsocentrales | 5 |
| — Cinq paires (1+4) de soies dorsocentrales | 6 |

5. Ailes jaunâtres, non tachetées, à nervures jaunes. Transverse postérieure entourée d'une ombre à peine marquée. Abdomen jaune
Wittei n. sp.
- Ailes brunâtres, tachetées, à nervures brunes. Transverse postérieure largement et nettement ombrée. Abdomen noir ... *immaculata* (CZERNY).
6. Espèce n'atteignant pas 4 mm. de longueur. Ailes : deux taches brunes arrondies, nettement marquées, dans la première cellule postérieure ...
venustula n. sp.
- Espèces dépassant 4 mm. de longueur 7
7. Ailes : dans la première cellule postérieure, une tache brune diffuse au niveau de la transverse postérieure. Tergites II à IV avec une tache ovale jaunâtre à la base *ovata* n. sp.
- Ailes : pas de tache brune diffuse au niveau de la transverse postérieure 8
8. Tous les fémurs noirâtres 9
- Tous les fémurs jaunâtres 10
9. Front avec des taches noires. Abdomen d'un noir de poix. *ingens* LAMB.
- Front sans taches noires. Abdomen jaune rougeâtre; bord postérieur des tergites brun noirâtre *picta* WIEDEMANN.
10. Espèce de grande taille : 9 mm. et plus. Abdomen en grande partie noirâtre *Straeleni* n. sp.
- Espèce de taille moyenne : 8 mm. et moins 11
11. Pas de bande brune notopleurale 12
- Une bande brune notopleurale 13
12. Point d'insertion des soies dorsocentrales aurolé de brun. Abdomen en grande partie jaunâtre. Deux paires de vibrisses *balteata* LAMB.
- Point d'insertion des soies dorsocentrales non aurolé de brun. Abdomen en grande partie noirâtre. Une paire de vibrisses *vicina* n. sp.
13. Au-dessus de la transverse postérieure, sur la troisième nervure longitudinale, une tache noirâtre. Hypopyge jaunâtre ... *laciniata* SPEISER.
- Au-dessus de la transverse postérieure, sur la troisième nervure longitudinale, pas de tache noirâtre 14
14. Point d'insertion des soies dorsocentrales aurolé de brun. Écusson poilu au moins sur sa partie discale. Bord alaire nettement jaunâtre entre les nervures longitudinales 3 et 4 *acroleuca* SPEISER.
- Point d'insertion des soies dorsocentrales non aurolé de brun. Écusson poilu seulement sur sa partie latérale. Bord alaire non jaunâtre entre les nervures longitudinales 3 et 4 *congoana* (COLLART).

1. — *Helomyza acroleuca* SPEISER.

(Fig. 1.)

Helomyza acroleuca SPEISER, 1910, in : Sjöstedts Kilimandjaro-Meru Expedition, 10, p. 166.

Suillia acroleuca CZERNY, 1924, Abhandl. Zool. Bot. Ges. Wien, XV, 1, p. 35.

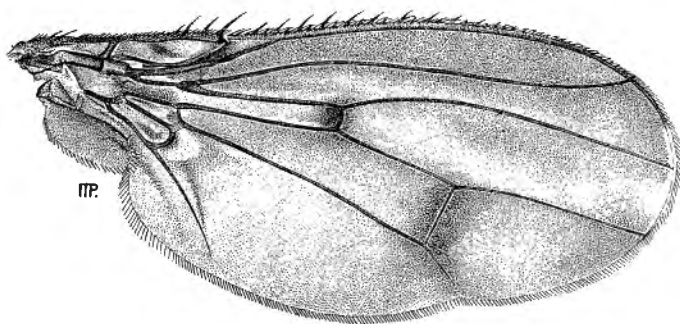
DESCRIPTION ORIGINALE : « *Helomyza acroleuca* nov. sp. 6 mm. lang. Kopf im Profil höher als lang, Augen oval, Backen schmal, nur ein Fünftel der Augenlänge. Stirn rundlich gewölbt, wachsgelb mit schwarzem Ocellenfleck, die Orbiten mehr graugelb und grau bestäubt. Untergesicht weisslich ockergelb, die Vibrissenecke fast schwarz, und von dort nach dem unteren Augenrande eine braune Strieme. Rüssel hellgelb mit braunen Labelen, Taster gelb mit schwarzbrauner Spitze, schwarz beborstet. Fühler ebenfalls ledergelb, das dritte Glied auf seiner Vorderkante geschwärzt, die dunkelbraune Borste lang gefiedert. Der Thorax obenauf graulich kaffeebraun, nach den Seitenkanten zu etwas heller, dann aber wird diese Färbung der Oberseite durch eine horizontale schwarzbraune etwas glänzende Strieme, die von dem Gelenk zwischen Kopf und Thorax zu Wurzel des Hinterleibs zieht, von der hell ledergelben Unterseite abgegrenzt. Nur auf der vorderen oberen Ecke der Sternopleuren und von dort nach vorn etwas übergreifend, liegt noch ein unbestimmt rundlicher brauner Fleck. Die Beborstung wie gewöhnlich, auf dem Scutellum sind die Seiten neben einer frei bleibenden Mittelbahn mit spärlichen feinen Börstchen besetzt. Die Unterseite des Scutellum, das Postscutellum und die Seiten des Mesophragma sind honiggelb, die Mitte des Mesophragma wird durch eine dunkelbraune Strieme eingenommen. Die Hüften und Beine hell ledergelb, die Spitze der Schenkel, die Tibien und Tarsen sind an den Hinterbeinen am meisten, an den Mittelbeinen weniger, und vorne kaum verdunkelt, die beiden letzten Tarsenglieder aber an allen Beinen fast schwarz. Die leicht spindelförmigen Vorderschenkel tragen auf ihrer Unterseite eine dichte Menge langer, ziemlich weicher Haare, obenauf nahe der Spitze eine Längsreihe von etwa 4-5 schwarzen Borsten. Eine ebensolche Reihe findet sich auf den Hinterschenkeln, während auf den Mittelschenkeln nur auf der Aussenfläche (vorn) eine Reihe von Borsten steht, deren drei letzte besonders stark und auffallend sind. Auch diese Reihe findet sich auf den Hinterschenkeln wieder, doch ist sie hier nicht bis nahe zur Schenkelspitze ausgedehnt, sondern geht hier gewissermassen auf die Oberseite über, indem die vorher erwähnten Borsten der Oberkante sie fortsetzen. Die Flügel sind grossenteils rauchgrau, und zwar ganz besonders intensiv am Vorderrande entlang von der Mündung von R_1 an bis zur Spitze in der Randzelle. Auch die ganze übrige Spitze ist, weniger intensiv, rauchgrau, beide Queradern breit dunkelbraun eingesäumt, und die Basalteile von R , R_{4+5} und des Cubitus verdickt. Ganz besonders auffallend aber ist eine mit der dunkeln Färbung der Flügelspitze in starken Kontrast tretende Färbung des äussersten Flü-

gelsaums von dicht hinter der Mündung von R_{2+3} bis dicht hinter derjenigen der Media. Dieser ganze Saum ist nämlich auffallend gelblichweiss gefärbt, in durchfallendem Lichte mehr rahmgelb, gegen einen dunkeln Hintergrund fast schneeweiss anzusehen. Die Schwinger sind hellgelb. Der Hinterleib ist obenauf schwarzbraun, auf den ersten fünf Segmenten mit je einem Paar rundlicher ockergelber Flecken, welche zwischen sich je eine Mittelstrieme von ihrer eigenen Breite und am Seitenrande einen streifenförmigen dunkelbraunen Saum lassen; der sechste Ring ist ganz ockergelb mit dunkelbraunem Saum, der siebente und das Hypopyg ganz schwarzbraun. Der Bauch dagegen ist ganz einheitlich hell ockergelb. Der Segmentrand vor den Genitalien am Bauche ist nur einzeilig mit dünnen Börstchen besetzt.

» 2 ♂♂ vom 7. Januar aus der Niederung bei Kibonoto am *Kilimandjaro*. »

Les spécimens que j'ai sous les yeux répondent à la description que donne SPEISER.

L'auteur ne dit pas cependant que les soies dorsales du thorax — macrochètes et microchètes — sont auréolées de brun noirâtre à la base (les



1 mm.

FIG. 1. — *Helomyza acroleuca* SPEISER, aile.

macrochètes plus largement que les microchètes). La partie supérieure du thorax apparaît ainsi ponctuée de brun foncé. Cette « ponctuation » se montre également chez *Helomyza balteata* LAMB, 1917, qui par plusieurs caractères se rapproche beaucoup de *Helomyza acroleuca*. Comme SPEISER n'a vu que deux mâles de *H. acroleuca* et comme LAMB ne connaît que la femelle de *H. balteata*, il serait utile de confronter les types : les différences relevées par l'étude des descriptions pourraient, en effet, ne pas être spécifiques.

Dans la partie de sa description se rapportant à l'abdomen, SPEISER dit : « der sechste Ring ist ganz ockergelb mit dunkelbraunem Saum... ». Ce

caractère est variable, car s'il s'applique parfaitement à l'un des deux mâles compris dans la petite série réunie par M. G. F. DE WITTE, chez l'autre, plus de la moitié postérieure du sixième segment abdominal est envahie dorsalement de brun noirâtre. Chez la femelle, il semble bien que la partie visible du sixième segment, très luisante, soit normalement entièrement noire.

MATÉRIEL RECUEILLI : Rutshuru, 1.285 m., 23-25.XII.1933 (n° 132), 1 ♀, 18-23.VI.1934 (n° 448), 2 ♂♂, 2 ♀♀ et 16.X.1934 (n° 698), 1 ♀; Kanyabayongo (Kabasha), 1.760 m., 7.XII.1934 (n° 876), 1 ♀ et 8.XII.1934 (n° 884), 1 ♂.

[2. — *Helomyza balteata* LAMB.]

Helomyza balteata LAMB, 1917, Ann. Mag. Nat. Hist., ser. 8, XIX, p. 268.

Suillia balteata CZERNY, 1924, Abhandl. Zool. Bot. Ges. Wien, XV, 1, p. 39.

DESCRIPTION ORIGINALE : « *Helomyza balteata* sp. n. *Head* (top view) : — Frons dullish orange and hairy, brighter and bare in narrow lines on each side of the ocellar triangle and along a mid line to the front; the upper vertical patches and the ocellar triangle sharply bounded, grey, the former with a pointed tip and only touching eyes just on vertex; hind head orange, with well-marked trapezoidal spot from neck to vertex; all bristles normal. Face smooth, orange. Side view : — Eyes rather elongate-oval, with the long axis in the line joining outer vertical to the protuberant mouth-angle; the latter is covered with a large dark patch, the rest of face etc. being orange; antenna orange, arista black, with long and strong pectination, stout slightly orange basal joints; long vibrissa with a small companion below; depth of jowl about equal to breadth of third joint; hind head orange and bristly. Palpi orange, with slightly infusate tip; tongue orange.

» *Thorax* : dorsum almost uniformly dull ochreous brown, the tiny black bristles looking like a close regular punctation; a very faint pair of median lines between the d.c. bristles, which stand on brown spots; callus grey; scutellum as thorax, but a little paler centrally on disc and on the absolute tip, quite bare and flat, with a few tiny hairs between main bristles; pleura orange above, merging to yellow below, dull; mesopleura quite bare; metanotum dark, somewhat shining orange.

» *Wing* with about nine stout spines from end of vein 1 to about level of hind cross-vein; suffused, the darkening being more intense from costa to just over second vein; both cross-veins well and broadly suffused; veins brown. Halteres orange.

» *Legs* : colour all orange, except that the hind knees and all the last tarsal joints are brown, and the tibiae have tips browned. Bristles : — front femur with usual upper row and inferior hairs; mid femur with anterior row of 3 on distal third; hind femur with 5 bristles, three form an anterior

superior row, the last of these and two others, one above the other, form a triangle; usual tibial preapicals.

» Abdomen orange, each segment with a black band based on distal margin, narrow at side and broadening to middle, with rather indistinct boundary there, so that the appearance is like an indistinct mid-line with distinct side-teeth; genital segment orange, except extreme tip, which is black.

» Size 7 mm.

» S. RHODESIA : Chirinda Forest (G. A. K. Marshall, Camb. Coll.). »

Helomyza balteata LAMB ne paraît plus avoir été observé depuis sa description.

[3. — **Helomyza congoana** (COLLART).]

Suillia congoana COLLART, 1935, Bull. Soc. ent. Belg., LXXV, p. 60.

DESCRIPTION ORIGINALE : « *Suillia congoana* n. sp. Longueur du corps 6 mm.; de l'aile, 5 mm.

» Tête vue de profil, un peu plus haute que longue; yeux ovalaires, joues petites. Front et occiput d'un jaune orangé; deux taches rembrunies au-dessus de l'insertion des antennes; triangle ocellaire brun noirâtre. Premier article des antennes brunâtre, le reste manque. Face jaunâtre, à sillons antennaires blanchâtres. Une large tache brun noirâtre, de chaque côté, au niveau des vibrisses. Palpes d'un jaune blanchâtre à la base, noirâtres à l'extrémité. Péristome blanchâtre avec deux grandes soies de chaque côté.

» Mésonotum presque entièrement d'un brun-roux, avec quatre bandes longitudinales peu marquées; les deux bandes médianes sont parallèles et parcourent toute la longueur du mésonotum; les deux bandes latérales naissent au niveau de la première soie dorsocentrale et sont divergentes surtout après la suture transverse. Dorsocentrales : 1+4, sans taches brunes au niveau de leur insertion. Calus huméral à pruinosité jaunâtre. Scutellum aplati, pointu, largement noirâtre latéralement, brun-roux au centre; quatre scutellaires; quelques petites soies latérales. Mésophragme jaune orangé, luisant. Pleures jaunâtres, un peu luisants; la partie supérieure nettement et largement rembrunie le long de la suture notopleurale; cette bande, plutôt étroite sous le calus huméral, va en s'élargissant jusqu'à la racine de l'aile, puis se continue plus étroitement jusqu'à la base de l'abdomen. Mésopleures nus. Partie supérieure des sternopleures avec une bande rembrunie, au niveau de la soie sternopleurale.

» Pattes d'un jaune orangé. Tous les fémurs épaissis; les intermédiaires et les postérieurs étroitement rembrunis à l'extrémité. Derniers articles des tarsi rembrunis. Bord inférieur des fémurs, surtout des fémurs antérieurs, couvert de longs poils.

» Ailes fortement rembrunies, principalement au bord antérieur. Ner-

vures brun noirâtre; la costale jaunâtre entre les troisième et quatrième longitudinales. Nervures transverses antérieure et postérieure largement enfumées. Extrême bord alaire entre les troisième et quatrième nervures longitudinales visiblement éclairci. Nervure transverse antérieure située après l'embouchure de la première longitudinale sur la costale; transverse postérieure plutôt droite. La tache hyaline usuelle, en forme de lunule, le long de la transverse anale, est présente.

» Abdomen à pilosité noire, plus ou moins couchée, éparsée et assez longue sur les tergites II à IV; ces mêmes segments avec de longues soies au bord postérieur et sur les côtés. Sternites à pilosité plus touffue, plus dressée et plus longue. Tergites I à V luisants, avec le bord postérieur et un large bord latéral noirâtres; sur le tergite I, la bande postérieure noire est largement interrompue au centre, qui est brunâtre. Une bande médiane longitudinale brunâtre, surtout visible sur les segments III, IV et V. Entre les deux bandes latérales noirâtres et la bande médiane brunâtre, les tergites sont jaune clair. Tergite VI jaunâtre, mat, couvert d'un pruineux blanchâtre; bords latéraux et bord postérieur plus ou moins noirâtres. Dernier segment et hypopyge brun noirâtre. Ventre jaune pâle. »

Helomyza congoana (COLLART) a été décrit d'après un mâle provenant du Congo Belge : Kilo (Kibali-Ituri), X.1913 (G. DU SOLEIL). Le type appartient aux collections du Musée du Congo Belge, à Tervueren.

[4. — *Helomyza griseola* MEIGEN.]

Helomyza tigrina MEIGEN, 1830 (non FALLÉN, 1820), Syst. Besch. VI, p. 53.

11. — ? MACQUART, 1835, Hist. Nat. Dipt., II, p. 412, 8. — CZERNY, 1904, Wien. ent. Zeit., XXIII, p. 265.

Helomyza griseola MEIGEN, 1830, Syst. Besch., VI, p. 53, 12.

Helomyza similis MEIGEN, 1838, Syst. Besch., VII, p. 368, 11. — LÆW (1859),

Z. Ent. Breslau, XII, p. 31, 12. — SCHINER, 1864, Fauna Austriaca, II, p. 27. — ? RONDANI, 1867, Atti Soc. Ital. Sc. Milano, X, p. 119, 3. — ? PANDELLÉ, 1901, Rev. Ent. Fr., XX, p. 338.

Suillia similis CZERNY, 1924, Abhandl. Zool. Bot. Ges. Wien, XV, 1, p. 45. —

SÉGUY, 1934, Faune de Fr. 28. Dipt. (Brachyc.), p. 337, Pl. XXI, fig. 241.

Sous *Helomyza tigrina*, MEIGEN croyait décrire *Heteromyza tigrina* FALLÉN. En réalité, *H. tigrina* FALLÉN appartient à la famille des *Clusiidae* et est, en Europe, l'unique représentant du genre *Paraclusia* CZERNY. Plus tard, c'est-à-dire en 1838, MEIGEN se rend compte de son erreur et change le nom spécifique *tigrina* en celui de *similis*. Voici son texte : « *Hel. tigrina*. Diese Art ist schwerlich die von Fallén beschriebene und muss daher anders benannt werden : *Hel. similis* ».

Cependant, en 1830, immédiatement après avoir décrit *Helomyza*

tigrina, MEIGEN donne la description de *H. griseola* et le type femelle de *H. griseola*, conservé au Museum de Paris, représente la même espèce que *H. tigrina* MEIGEN (non FALLÉN), de l'autorité de CZERNY (1904) et de SÉGUY (1934).

Le nom *griseola* n'étant pas préoccupé a donc la priorité — suivant l'article 25 des Règles Internationales de Nomenclature Zoologique — sur celui de *similis*, contrairement à l'usage suivi jusqu'à présent par les auteurs.

DESCRIPTION ORIGINALE : « *Hel. tigrina*. Rostgelb; Hinterleib mit schwärzlichen Einschnitten; Flügel mit braunen Queradern und drei gleichfarbigen Punkten an der Spitze; Fühlerborste kurz gefiedert. Ferruginea; abdomine incisuris nigricantibus; alis nervis transversis punctisque tribus apicalibus fuscis; seta antennarum breve plumata.

» Fallén Heteromyz. 4, 3 : *Helomyza (tigrina) ? pallida*, linea thoracis laterali, segmentorum basi alarumque maculis tribus nigris.

» Rostgelb, schwarzborstig. Untergesicht hell rostgelb; Stirne und Fühler mehr rothgelb : drittes Glied elliptisch, mit kurz gefiederter Borste. Rückenschild sehr fein braun punktirt. Schildchen an der Spitze meist etwas heller gelb. Hinterleib mit schwärzlichen Einschnitten, zuweilen auch mit gleicher Rückenlinie, und blassbraunen Binden. Beine mit brauner Spitze der Füße. Flügel etwas bräunlich, mit dunkelbraun gesäumten Queradern und drei braunen Punkten an der Mündung der zweiten, dritten und vierten Längsader. — Diese Art ist im Julius und August auf feuchten schattigen, grasreichen Waldplätzen sehr gemein. — 2 ½ Linien.

» Ob die Fallén'sche Art mit der hiesigen eins ist, kann ich nicht entscheiden, denn die letztere hat keine schwarze Seitenstrieme; auch gibt Fallén die seinige für selten an. »

Helomyza griseola MEIGEN est commun dans toute l'Europe. THÉRY l'a recueilli en Algérie et SÉGUY l'a signalé assez récemment du Kenya, mont Elgon, à 2.470 m. d'altitude.

5. — *Helomyza immaculata* (CZERNY).

(Fig. 2.)

Suillia immaculata CZERNY, 1924, Abhandl. Zool. Bot. Ges. Wien, XV, 1, p. 40. — COLLART, 1935, Bull. Ann. Soc. Ent. Belg., LXXV, p. 60.

DESCRIPTION ORIGINALE : « *Suillia immaculata* sp. n. ♂ Der vorhergehenden Art ⁽¹⁾ äusserst ähnlich, aber durch das Fehlen der Dorsozentralborsten-Flecken, durch den tiefschwarzen Hinterleibsrücken und durch die weissen Halteren von ihr verschieden.

» Kopf höher als lang, Augen verlängert oval, Backen daher sehr

(1) *balteata* (LAMB).

schmal, so breit wie die Breite des dritten Fühlergliedes, Stirn steil, nicht vorragend, Fühler unter der Augenmitte eingefügt. Stirn rostgelb, hinten rotgelb, Gesicht blassrostgelb, Wangen, Fühlergruben und Backen schwärzlich, weisslich schimmernd; Hinterkopf oben rostgelb, etwas glänzend, unten blassgelb, Cerebralborstchen schwarz. Fühler rotgelb, drittes Glied fast doppelt so lang als breit, Fühlerborste schwarz mit gelber Wurzel, langgefiedert. Rüssel und Taster blassgelb. Eine Vibrisse. Thoraxrücken durch leichte Bestäubung dunkler erscheinend, unpunktiert. Keine Spur von Flecken an der Wurzel der Dorsozentralborsten. Schildchen noch mehr verdunkelt, am Seitenrande einige Börstchen. Pleuren blassrostgelb, glänzend. Mesopleura nackt. Beine rostgelb, glänzend, Tarsenendglieder schwärzlich. Alle Schenkel verdickt, Unterseite aller Schenkel, Innenseite der Mittel- und Hinterschienen und Metatarsen der Mittelbeine lang

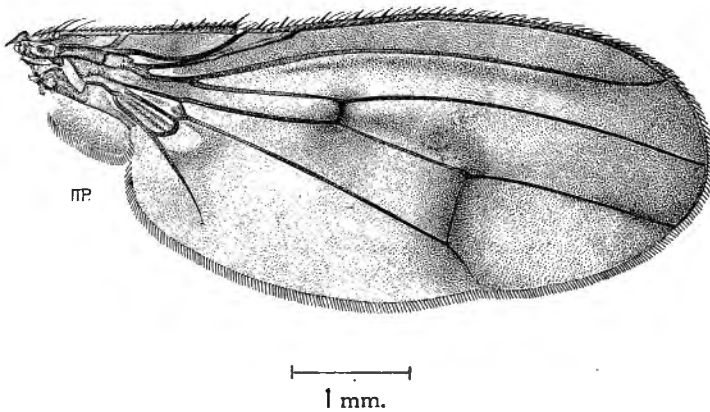


FIG. 2. — *Helomyza immaculata* (CZERNY), aile.

behaart. Flügel stark gebräunt, am Vorderrande und an der Spitze gesättigter, Queradern gesäumt, dritte und vierte Längsader parallel, kleine Querader hinter der Mündung der ersten Längsader, hintere Querader senkrecht. Schüppchen blassbräunlich, Wimpern schwarz. Schwinger weisslich, unterm Knopf verdunkelt. Hinterleib oben glänzenschwarz, erster Ring mit Ausnahme der Seiten des Hinterrandes, ein mittlerer Vorderrandfleck und je ein Seitenfleck am zweiten Ringe rostgelb. Hypopyg auch schwarz. Bauch gelb.

» Länge : über 6 mm. — Vorkommen : Nordwesten des Tanganika-Sees (1 ♂ im Naturhist. Museum in Wien). »

J'ai vu jadis le type unique, mâle, de cette espèce, ce qui m'a donné l'occasion de compléter et même de rectifier la description originale. L'auteur ne relevait, en effet, la présence que d'une seule vibrisse, alors qu'il y en avait deux de chaque côté de l'ouverture buccale, et omettait de

dire que les dorsocentrales étaient au nombre de 4 paires, c'est-à-dire 1 paire présuturale et 3 paires postsuturales.

A cette époque, j'avais rapporté au *Suillia immaculata* une femelle recueillie au Ruwenzori (Kalonge). Elle différait du mâle, au moins par la présence de 5 paires de dorsocentrales (1+4 dc.) et par la couleur des balanciers.

Ayant actuellement sous les yeux une femelle de Mayumbu qui s'accorde plus parfaitement avec le mâle type, car elle ne possède que 1+3 dc. et ses balanciers sont blanchâtres, je me demande si ma première détermination est exacte. La seule différence qu'il me soit possible de relever réside dans l'aspect du deuxième segment abdominal. Chez la femelle de Mayumbu, le deuxième tergite est, en effet, entièrement noir luisant, tandis qu'il porte chez le mâle type une tache médiane antérieure et, de part et d'autre, une tache latérale jaune-roux.

MATÉRIEL RECUEILLI : Une femelle étiquetée : Mayumbu (volcan Nyamuragira), 2.100 m., 14-26.VI.1935 (G. F. DE WITTE : n° 1563).

6. — *Helomyza ingens* LAMB.

(Fig. 3.)

Helomyza ingens LAMB, 1917, Ann. Mag. Nat. Hist., XIX, p. 266.

Suillia ingens CZERNY, 1924, Abhandl. Zool. Bot. Ges. Wien, XV, 1, p. 27. —

COLLART, 1935, Bull. Ann. Soc. Ent. Belg., LXXV, p. 59.

DESCRIPTION ORIGINALE : « *Helomyza ingens*, sp. n. A single male of the *picta* group was present; it is larger and more stoutly built than that species.

» *Head* (top view) : — Frons and antennae entirely yellow to orange, in front a little darker, with microscopic hairs and irregular reddish patches, but with no sign of dark or blackened spots except the usual hairy neck-spot, an excessively faint large spot behind the vibrissa, and the brownish-red ocellar spot; the antenna has a darkish flagellum with very long hairs, and the third joint has its absolute ridge red. Side-view : — Jowls, palpi, tongue (also the face) all yellow; hind head and lower side bristly as usual; vibrissa very strong; eyes rather rectangularly oval, with long axis vertical; jowls about as deep as breadth of third joint of antenna.

» *Thorax* : dorsum dull dark coffee-brown, except the much lighter callus and front of dorsum; the light part quickly merges into the dark just as the true dorsum begins; two dark lines start near the neck, and continue right over the dorsum, but are necessarily very faint on the dark part; between them, and also along the d.c. lines, are two faint narrow lines showing up more ochreous than the rest. Scutellum flat, slightly shining, quite bare, with a few tiny ridge-hairs between end- and side-bristles. All the macrochaetes are long, but slender for the size of the insect; side

above the notopleural suture from the callus rather brown and shining, below the pleura is as dark as dorsum, though a little more shining; mesopleura absolutely bare; metanotum dull, more grey; all bristles normal.

» Wings darkened, the costal bristles stout and about fifteen in number from end of vein 1, ceasing about level of hind cross-vein. The general colour of the wing is brown; from the end of 1 to the tip a darker brown covers the wing up to about the middle of the cubital cell; the distal part of this extra darkening extends across the wing; the basal parts of veins 3 and 4 are included in another darkened area, the small cross-vein and neighbouring parts of 3 and 4 in another, and the hind cross-vein and near parts of 3 in yet another; there are clear « windows » between the veins at the base, and the usual « window » just distal of the anal cell shows very brightly; the absolute costa between ends of 2 and 4 is pale ochreous, but otherwise all the veins are brown. Halteres clear white.

» *Legs* : femora all elegantly spindled, mid less so than others, with long profuse blackish hairs at sides and below. Colour : all coxae and trochanters orange, more or less darkened, all femora shining black, all tibiae orange, front with black tip, hind suffused; all with long hairs below, which are excessively long on distal half of middle tibia; all tarsi orange, the last joints dark and first joint of middle one with very long hairs. Bristles : — front femur a superior row of about 7, tibia with a distal anterior row of 3; mid tibia with crown of about 4, the inner very long hind femur with irregular rows anteriorly totalling 10 to 12 bristles; all tibiae with usual preapicals, hind ones with small inner spur.

» Abdomen pitchy black, except at the scutellar angles of the first segment; hypopygium not large, very hairy.

» Size 8 1/4 mm.

» BRITISH E. AFRICA : Kenia Forest (*T. J. Anderson*, Imp. Bur. Ent.). »

Helomyza ingens LAMB se distingue facilement des autres *Helomyza* de la faune éthiopienne. Les ailes sont marquées de trois taches pâles; la tache claire basale, qui prend naissance au bord costal, pénètre dans la cellule discoïdale. L'abdomen, d'un noir de poix, parfois marqué au deuxième segment d'une petite tache latérale rougeâtre, permet de séparer *H. ingens* de *H. picta* WIEDEMANN aux segments dorsaux jaune rougeâtre, bordés postérieurement de brun noirâtre. Il est intéressant de noter que *H. ingens* ne porte qu'une seule paire de vibrisses.

C'est l'espèce la plus commune dans la région orientale du Congo Belge et elle est représentée dans le matériel rassemblé au Parc National Albert par une assez longue série.

Outre l'Est Africain Anglais et le Congo Belge, *H. ingens* se rencontre également dans l'ex-Afrique Orientale Allemande.

MATÉRIEL RECUEILLI : Kibati, 1.900 m., I.1934 (1 ♂, 3 ♀ ♀); Sake, 1.460 m., II.1934 (3 ♀ ♀); Burunga Mokoto, 2.000 m., III.1934 (2 ♂ ♂); Kalondo, 1.750 m., III.1934 (2 ♂ ♂); Ngesho, 2.000 m., IV.1934 (2 ♂ ♂); rivière Bishakishaki, 2.100 m., IV.1934 (1 ♂); Kamatembe (forêt), 2.100 m., IV.1934 (3 ♂ ♂, 2 ♀ ♀); Kikere, 2.226 m., VI.1934 (1 ♂); Nyarusambo, 2.000 m., VII.1934 (2 ♂ ♂, 4 ♀ ♀); vers Rweru, 2.400 m., VII.1934 (5 ♂ ♂, 2 ♀ ♀); mont Sesero, 2.000 m., VIII.1934 (2 ♂ ♂, 2 ♀ ♀); Munagana, 2.000 m.,

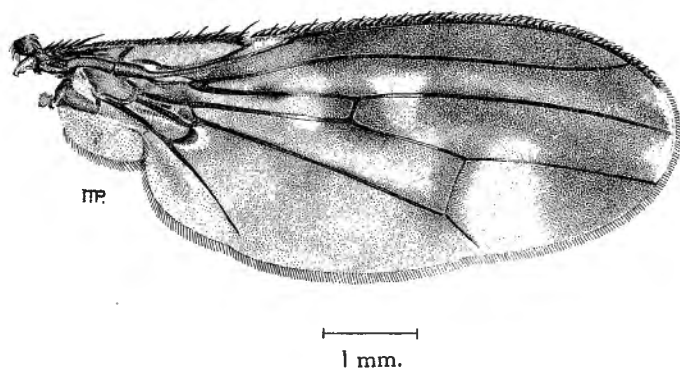


FIG. 3. — *Helomyza ingens* LAMB, aile.

VIII.1934 (1 ♂); Burambi (Ruanda), 2.325 m., IX.1934 (2 ♀ ♀); Kanyabayongo, 1.760 m., XII.1934 (2 ♂ ♂, 5 ♀ ♀); Luofu, 1.700 m., XII.1934 (1 ♀); Kabasha (escarpement), 1.500 m., XII.1934 (1 ♂); vers mont Kamatembe, 2.300 m., I.1935 (1 ♂, 2 ♀ ♀); lac N'Gando, 2.400 m., III.1935 (2 ♀ ♀); mont Tamira, 2.600 m., III.1935 (2 ♂ ♂); Rutshuru, 1.285 m., V-VI.1935 (4 ♂ ♂, 2 ♀ ♀); ibid., rivière Kanzarue, 1.200 m., VII.1935 (1 ♀); ibid., rivière Rodahira, 1.200 m., VII.1935 (1 ♂, 1 ♀); Nyasheke, 1.820 m., VI.1935, (56 ♂ ♂, 39 ♀ ♀); Mayumbu, 2.100 m., VI.1935 (50 ♂ ♂, 30 ♀ ♀); Shamuheru, 1.843 m., VI.1935 (1 ♂, 1 ♀); Gitebe, 2.324 m., VI.1935 (5 ♂ ♂, 5 ♀ ♀).

[7. — *Helomyza Jeanneli* (SÉGUY).]

Suillia Jeanneli SÉGUY, 1938, Mém. Mus. Nation. Hist. Natur. (N. S.), VIII, p. 337.

DESCRIPTION ORIGINALE : « *Suillia Jeanneli*, n. sp. ♂. Yeux à pilosité éparsse, très courte. Espace interoculaire légèrement moins large que l'œil, finement cilié; roux avec deux bandes parallèles d'un brun clair étendues depuis le triangle ocellaire jusqu'à la cicatrice frontale. Face avec trois taches brunes disposées en triangle équilatéral. Gènes et péristome avec deux taches latérales parallèles brunes. Antennes rousses; chète antennaire à cils courts ne dépassant pas en longueur l'épaisseur du fuseau. Thorax

roux, mésonotum avec quatre bandes bien visibles sur la partie antérieure; scutellum nu, bruni sur le disque; 4 macrochètes marginaux. Pleures : quatre bandes ou séries de taches horizontales : I sur la suture notopleurale étendue depuis le calus huméral jusqu'à la base de l'aile; II depuis le stigmaté prothoracique jusqu'au milieu du mésopleure; III sur la suture méso-sterno-pleurale jusqu'au balancier; IV sur la partie inférieure du sternopleure. Pattes jaunes, fémurs II et III avec une tache préapicale interne brune; tibias et tarses brunis à l'extrémité. Balanciers blanchâtres, renflement plus ou moins bruni. Ailes largement brunies le long du bord costal et sur les deux transverses; une petite tache noire sur la costale à l'extrémité de la sous-costale; nervures nues. Abdomen roux, tergites largement bordés de noir. Hypopyge court; forceps non visibles extérieurement. Phallus membraneux. Longueur du corps, 5 mm.; aile, 6 mm.

» Kenya : Suam fishing hut, mont Elgon, versant Est, 2.400 m. »

Helomyza Jeanneli (SÉGUY) est bien distinct des autres *Helomyza* de l'Afrique tropicale par son chète antennaire à cils courts ne dépassant pas en longueur l'épaisseur du fuseau et par la présence, sur les pleures, de quatre bandes ou séries de taches horizontales.

[8. — *Helomyza laciniata* SPEISER.]

Helomyza laciniata SPEISER, 1910, in : Sjöstedts Kilimandjaro-Meru Expedition, 10, p. 167.

Suillia laciniata CZERNY, 1924, Abhandl. Zool. Bot. Ges. Wien, XV, 1, p. 32.

DESCRIPTION ORIGINALE : « *Helomyza laciniata* nov. spec. Ungefähr 5 mm. lang (zusammengebogen). Kopf im Profile nur wenig höher als lang, ebenso sind die Augen nahezu rundlich, und nur eben etwas höher als breit. Backen etwa ein Fünftel der Augenhöhe. Stirn nebst den Orbiten honiggelb, nur über den Fühlern ein halbmondförmiger Anteil mehr grau, ebenso der Ocellenfleck. Das Untergesicht ist ebenfalls honiggelb, nur die lange Vibrisse steht auf einem rundlichen, also nicht nach dem Augensrande zu verlängerten braunen Punkte. Rüssel und Taster ockergelb, letztere gegen das Ende kaum etwas dunkler. Antennen ebenfalls ockergelb, das dritte Glied in seinen letzten zwei Dritteln graulich, die borste schwärzlich, lang gefiedert. Thorax obenauf mehr bräunlich, unten reiner ockergelb, um die Schulterecken herum verläuft, an der Dorsopleuralnaht entlang nach der Flügelwurzel eine wenig betonte braune Strieme, sonst ist nur die Linie, auf der die Dorsocentralen stehen, etwas heller. Das Scutellum ebenso fein beborstet, wie bei der vorigen Art ⁽¹⁾ angegeben. Beine hell ledergelb, die Spitze der Schenkel und die beiden letzten Tarsenglieder

(1) *acroleuca*.

der Hinterbeine gebräunt, an Beborstung ist nichts auffallendes wahrzunehmen. Die Vorderschenkel auf der Unterseite mit den bei der vorigen Art ⁽¹⁾ beschriebenen weichen Haaren, obenauf ohne grössere Borsten, die Mittelschenkel nur mit zwei Borsten vor dem Ende der Vorderfläche, die Hinterschenkel mit ebenfalls nur zwei kleinen am Beginn des letzten Drittels ihrer Oberkante. Die Flügel sind ganz leicht rauchgrau, mit folgenden schwärzlich rauchgrauen Flecken : Der erste liegt auf der Media gleich hinter ihrer Trennung vom Cubitus. Der zweite, intensivste von allen, umsäumt breit die kleine Querader, der dritte, längliche, die hintere Querader; genau über diesem liegt ferner ein rundlicher Fleck auf R_{4+5} , ein weiterer ebensolcher auf derselben Ader weiter randwärts, um seinen eigenen Durchmesser von dem letzt beschriebenen getrennt, und dieser Fleck ist mit den ziemlich weit in die Flügelfläche hineinreichenden Endsäumungen der Längsadern R_{4+5} , Media und (diese am wenigsten intensiv) Cubitus so vereinigt, dass auf R_{4+5} kurz vor dem Ende ein weisslicher Fleck zu liegen scheint, der indessen nur durch den Kontrast der ringsherum liegenden dunkleren Partien zustande kommt. Die Schwingen sind hellweisslichgelb. Der Hinterleib ist ockergelb, die ersten fünf Segmente mit einem dunkelbraunen Hinter- und Seitenrand; der Hinter- rand setzt sich in der Mittellinie des Rückens nach vorne breit fort und erreicht fast verlöschend noch den Vorderrand. Die zum Hypopyg zusammengefügte Endsegmente sind honiggelb, ebenso der Bauch. Die Sternplatte des fünften Segmentes als des vor den Genitalien gelegenen ist in der Mitte zipfelartig behaart.

» 1 ♂ aus 3.000 m. Höhe vom *Meru*, im Januar gefangen. »

D'après CZERNY, *Helomyza laciniata* SPEISER serait assez voisin de *H. ingens* LAMB. Ce dernier s'en séparerait principalement par : joues marquées d'une tache noirâtre à la base des vibrisses; bande claire alaire s'étendant depuis l'embouchure de la première nervure longitudinale jusque dans la cellule discoïdale; présence d'une tache claire en arrière de la transverse basale; position de la troisième tache claire qui chez *ingens* se trouve sur la quatrième nervure longitudinale et chez *laciniata* sur la troisième.

Helomyza laciniata SPEISER ne semble plus avoir été signalé depuis sa description. Le type se trouve au Naturhistoriska Riksmuseum de Stockholm.

9. — *Helomyza ovata* n. sp.

(Fig. 4.)

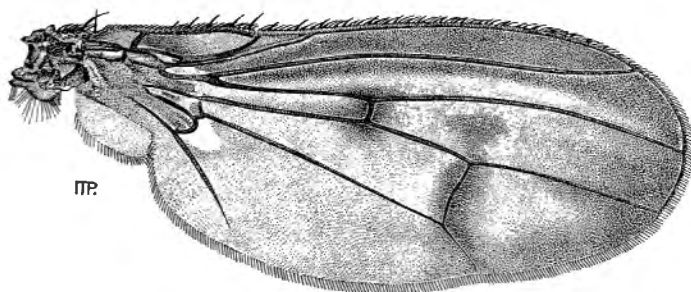
On peut comparer cette espèce à *Helomyza immaculata* (CZERNY). Elle en diffère au moins par la présence d'une tache diffuse dans la première cellule postérieure, juste au-dessus de la transverse postérieure, l'abdomen à taches

(1) *acroleuca*.

ovales jaunâtres sur la partie médiane des segments dorsaux II, III et IV et l'hypopyge jaune.

Tête vue de profil plus haute que longue; yeux ovalaires; joues étroites, à pruinosité argentée. Front mat, jaune rougeâtre, légèrement rembruni au-dessus des antennes; plaques occipitales luisantes, jaune pâle, ainsi que l'occiput. Triangle ocellaire brunâtre. Face luisante, jaune pâle. Antennes jaune rougeâtre, à troisième article une fois et demi aussi long que large, à pubescence blanchâtre. Chète antennaire à cils supérieurs bien plus longs que les inférieurs; nettement moins longs et moins nombreux que chez *Helomyza vicina* n. sp. Deux paires de vibrisses, l'inférieure moins développée; une tache brunâtre à leur niveau. Parties buccales jaunâtres.

Mésnotum d'un roux pâle, sans bandes ni taches. Dorsocentrales : 1+4. Pleures jaune-roux pâle. Mésopleures nus. Une grande soie sternopleurale accompagnée de quelques poils fins. Scutellum aplati, de même teinte que le pronotum, à pilosité latérale très clairsemée.



MP

— 1 mm.

FIG. 4. — *Helomyza ovata* n. sp., aile.

Pattes jaune roussâtre, les trois derniers articles des tarsi rembrunis. Fémurs épaissis chez le mâle, les antérieurs à pilosité dense et longue sur la face inférieure; assez courte aux fémurs II, où elle est par contre très dense à la base; un peu moins longue mais aussi fournie aux fémurs III qu'aux fémurs I. Face inférieure des tibias II avec de longs poils, moins longs aux tibias III et normaux aux tibias I. Protarsi II à pilosité aussi longue que celle des tibias II, mais moins fournie. Fémurs I avec une rangée de 6 à 7 fortes soies à la face supérieure. Face antérieure des fémurs II portant en général 4 fortes soies vers sa partie apicale; les deux dernières plus fortes que les précédentes. Fémurs III avec une série de macrochètes externes atteignant l'apex à la face supérieure. Une forte préapicale sur la face externe.

Aile à bord costal enfumé: la cellule marginale entièrement, la sous-marginale étroitement le long de son bord supérieur, mais plus largement

à l'apex. La première cellule postérieure est également enfumée à l'apex, le long du bord costal, et présente une tache diffuse, plus ou moins arrondie, au-dessus de la transverse postérieure. Transverses antérieure et postérieure assez largement enfumées. Extrême bord alaire entre les troisième et quatrième nervures longitudinales non éclairci.

Abdomen luisant sous une faible pruinosité grisâtre. Tergite I presque entièrement jaunâtre, noirâtre latéralement le long de la marge postérieure. Tergites II, III et IV avec une tache jaunâtre ovulaire, médiane, partant de la marge antérieure et aboutissant non loin de la marge postérieure; les bords latéraux de ces mêmes tergites sont assez largement jaunâtres. Sur le tergite V la tache médiane est à peine visible, sauf chez la femelle, mais les bords latéraux sont nettement jaunâtres. Dernier segment visible, y compris l'hypopyge, entièrement jaunâtre. Tergites II à V à marge postérieure armée d'une série de macrochètes; pilosité discale noire, couchée, fine et assez espacée; sur le tergite I, la pilosité est dressée et assez fournie. Sternites luisants, jaunâtres, couverts d'une longue pilosité espacée.

Femelle semblable au mâle, à l'exception des fémurs, non renflés, et de la pilosité des tibias et protarses, qui est normale.

Longueur du corps, 6,80 mm.; de l'aile, 6,30 mm.

Type : un mâle étiqueté : Tshamugussa (Bweza), 2.250 m. (Bambous), 10.VIII.1934 (G. F. DE WITTE : 526).

Paratypes : vers Rweru, volcan Mikeno (Bambous), 2.400 m., 26-27.VII.1934 (1 ♀); Tshamugussa (Bweza), 2.250 m. (Bambous), 9.VIII.1934 (1 ♀), 10.VIII.1934 (1 ♂, 2 ♀ ♀); Ruanda : Kundhuru ya Tshuve (col Gahinga-Sabinyo), 2.600 m. (Bambous), 15.IX.1934 (1 ♂); Ruanda : Kibga (volcan Bishoke), 2.400 m., 8-9.II.1935 (1 ♂), 11.II.1935 (1 ♀); Ruanda : Nyabirehe (pied volcan Karisimbi), 2.400 m., 22.II.1935 (1 ♀); Ruanda : lac N'Gando (volcan Karisimbi), 2.400 m., 9.III.1935 (1 ♂).

[10. — *Helomyza picta* WIEDEMANN.]

Helomyza picta WIEDEMANN, 1830, Aussereurop. zweifl. Ins., II, p. 587. —

CZERNY, 1904, Wien. ent. Zeit., XXIII, p. 229. — LAMB, 1917, Ann. Mag. Nat. Hist., XIX, p. 226.

Helomyza gratiosa WALKER, 1860, Trans. ent. Soc. London, V, p. 319.

Siallia picta CZERNY, 1924, Abhandl. Zool. Bot. Ges. Wien, XV, 1, p. 26.

DESCRIPTION ORIGINALE : « *Helomyza picta*. Thorace griseo, fusco vittato punctatoque; abdomine ferrugineo, alis fuscis maculis apiceque albidis. Mit greisem braun gestriemten und punktirten Rückenschilde, rostgelbem Hinterleibe und braunen Flügeln mit weisslichen Flecken und Spitze. — Länge 3 ½ Linien ♂. — Vom Kap.

» Fühler rostgelb, mit braunem Vorderrande und gefiederter Borste. Untergesicht rostgelblich. Stirn brennend rostgelb, an jeder Seite neben

den Punktaugen schwarz. Hinterkopf mit einem schwarzbraunen Mittelflecke, von dem zwei auseinander laufende Linien zum oberen Rande aufsteigen. Rückenschild mit vier Striemen, wovon die äusseren unregelmässig und unterbrochen sind; zwischen ihnen und den mittleren stehen vier schwarzbraune Punkte. Schildchen braun, am Rande greis, an jeder Seite mit zwei schwarzbraunen Punkten, die Spitze wenig rostgelb. Hinterleib glatt, mit schwarzen Einschnitten. Flügel satt coffeebraun, mit drei grösseren fast viereckigen Flecken: 1. in der Armzelle, 2. jenem sehr nahe auf der dritten und vierten Ader, 3. der Spitze näher unter der zweiten Ader sich bis auf die dritte Ader erstrecken; ferner sechs bis sieben kleinere punktförmige Flecken. Die äusserste Flügelspitze weisslich, so dass das Braune zweibuchtig endet. Schwinger sehr bleich gelblich, mit weisslichem Knopfe. Schenkel dick satt schwärzlich coffeebraun; schienen licht ockerbräunlich, mit schwarzer Spitze; Füsse ocherbräunlich. — In Westermann's und meiner Sammlung. »

Les exemplaires typiques — deux mâles du cap de Bonne-Espérance et un troisième étiqueté « Port Natal ♀ » — se trouvent dans les collections du Musée zoologique de Copenhague.

LAMB (*l. c.*) a signalé l'espèce de la Rhodésie du Sud: Chirinda Forest. La femelle n'était pas connue. Le dimorphisme sexuel est, d'après l'auteur anglais, fort accusé: « The female — dit-il — has a quite dark dull brown dorsum and scutellum, which exhibit only faint signs of the male marks; the femora are normal, less haired, and the front ones have an anterior spine row — in fact, the sexual differences in the legs are like those of some *Scatophagas*. »

11. — *Helomyza Straeleni* n. sp.

(Fig. 5.)

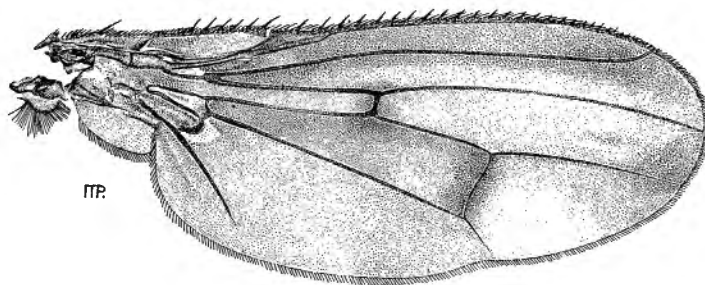
Se distingue de toutes les autres espèces congolaises par sa grande taille et par la pruinosité grisâtre, assez développée, qui recouvre la face dorsale de l'abdomen.

Tête vue de profil, plus haute que large; yeux subquadrangulaires, joues étroites à pruinosité argentée. Front mat, jaune-roux, un peu plus foncé dans sa moitié postérieure, couvert sur toute la surface en avant du triangle ocellaire, d'une pilosité noire assez forte, mais espacée; plaques occipitales à peine luisantes, rousses, ainsi que l'occiput, plus luisant. Triangle ocellaire brun noirâtre. Face un peu luisante, blanchâtre. Antennes rousses, troisième article deux fois aussi long que large, à bord un peu rembruni, surtout à la partie supérieure, sa surface couverte d'une pubescence argentée. Chète antennaire entièrement brunâtre, à cils supérieurs plus longs, mais de peu, que les inférieurs. Deux paires de vibrisses, l'inférieure moins développée; à leur niveau, une tache brun pâle parfois effacée. Parties buccales jaune-roux.

Mésonotum d'un jaune-roux uniforme. Dorsocentrales: 1+4. Mésopleures nus. Une longue soie sternopleurale accompagnée de quelques poils

fins et longs. Scutellum aplati, de même teinte que le mésonotum, à pilosité latérale clairsemée.

Pattes roussâtres, derniers articles des tarses rembrunis. Fémurs épaissis chez le mâle, les antérieurs à pilosité longue et assez dense sur la face inférieure; courte et dense à la base aux fémurs II, qui présentent, en outre, sur la face inférieure, une bande assez large, nettement dénudée depuis l'apex jusqu'au tiers basal. Fémurs III à pilosité moins longue et moins dense qu'aux fémurs I. Face inférieure des tibias II avec de longs poils, plus longs que ceux des tibias I et III. Protarses II avec une série de longs poils fins. Une rangée de macrochètes à la face supérieure des fémurs I. Aux fémurs II, une forte soie préapicale à la face interne et à l'apex de la face externe, une



—
1 mm.

FIG. 5. — *Helomyza Straeleni* n. sp., aile.

petite rangée de trois macrochètes, eux-mêmes parfois surmontés de macrochètes moins développés mais plus nombreux. Fémurs III avec une rangée externe de sept macrochètes environ, atteignant la face supérieure à l'apex. Sur la face externe, une et plus souvent deux fortes préapicales; deux autres macrochètes sur la face supérieure, bien avant l'apex.

Aile légèrement brunie, à bord costal à peine enfumé. Transverse antérieure entourée d'une ombre légère; transverse postérieure nettement enfumée. Toutes les nervures brunes. Extrême bord alaire entre les troisième et quatrième nervures longitudinales non éclairci.

Abdomen luisant, surtout à la base, où la pruinosité grisâtre qui le recouvre est moins marquée. Tergite I presque entièrement jaunâtre, à marge postérieure très étroitement rembrunie au milieu, plus largement sur les côtés. Tergites II à V brun noirâtre, assez largement jaunâtres latéralement. Tergite II avec une tache ovale allongée, jaunâtre, dans sa partie médiane, vers la marge antérieure, cette tache se répétant, mais très légèrement, sur les tergites III, IV et V; sur ce dernier, elle devient à peine perceptible.

Dernier tergite jaunâtre, à marge postérieure assez largement rembrunie.

Hypopyge jaune-roux. Pilosité du tergite I dressée, assez dense; pas de macrochètes postérieurs marginaux. Tergites II à V à pilosité couchée, régulièrement disposée et peu dense. Une série de macrochètes marginaux postérieurs; des macrochètes latéraux plus nombreux sur le tergite II que sur les suivants. Tergite VI à pilosité presque nulle dans la partie centrale de sa moitié antérieure; dressée, un peu plus longue et un peu plus dense que sur les autres tergites sur le reste du segment. Hypopyge à pilosité dressée, aussi longue que celle de la face inférieure des fémurs antérieurs. Sternites jaune-roux, à pilosité fine, longue et dense.

Femelle : tache brune au niveau des vibrisses, parfois absente; fémurs non épaissis; pilosité des tibias et protarses normale; tergite VI, partie visible le plus souvent entièrement brun-noir, parfois avec une bande médiane longitudinale rousse ou entièrement jaune-roux; pilosité des sternites aussi fournie, mais moins longue que chez le mâle. Pour le reste, semblable au mâle.

Longueur du corps, 9 mm.; de l'aile, 8,90 mm.

Type : un mâle étiqueté : Tshamugussa (Bweza), 2.250 m. (Bambous), 10.VIII.1934 (G. F. DE WITTE : 527).

Paratypes : vers Rweru, volcan Mikeno, 2.400 m. (Bambous), 3.VII.1934 (1 ♀); Tshamugussa (Bweza), 2.250 m. (Bambous), 9 et 10.VIII.1934 (28 ♂♂, 30 ♀♀); lac Kanyamenoni, vers volcan Musule, 2.300 m., 14.VIII.1934 (1 ♂, 4 ♀♀); Kundhuru ya Tshuve (col Gahinga-Sabinyo), 2.600 m. (Bambous), 15.IX.1934 (1 ♂, 6 ♀♀).

[12. — *Helomyza variegata* LOEW.]

Helomyza rufa MEIGEN, 1830 (non FALLÉN, 1820), Syst. Besch., VI, p. 49, 2. — MACQUART, 1835, Hist. Nat. Dipt., II, p. 410. — RONDANI, 1867, Atti Soc. Ital. Sc. Nat., Milano, X, p. 120. — PANDELLÉ, 1901, Rev. Ent. Fr., XX, p. 339.

? *Suillia fungorum* ROBINEAU-DESVOIDY, 1830, Myod., p. 642, 2.

Helomyza variegata LÆW (1859), Z. Ent. Breslau, XIII, p. 23, 4. — LÆW, 1862, Wien. ent. Monatschr., VI, p. 126. — CZERNY, 1904, Wien. ent. Zeit., XXIII, p. 224.

Suillia variegata CZERNY, 1924, Abhandl. Zool. Bot. Ges. Wien, XV, 1, p. 21. — SÉGUY, 1934, Faune de Fr. 28. Dipt. (Brachyc.), p. 328, fig. 440, Pl. XXI, fig. 242.

Le type qui figure dans la collection MEIGEN fut décrit par MEIGEN comme représentant *Helomyza rufa* FALLÉN. En réalité, ce type se rapporte à *Helomyza variegata* LÆW décrit postérieurement. Le véritable *H. rufa* FALLÉN est donc différent de *H. rufa* MEIGEN et ce dernier nom ne peut être retenu

pour la présente espèce. En ce qui concerne *Suillia fungorum* ROBINEAU-DESVOIDY, il y a doute; SÉGUY en fait simplement un synonyme de *Helomyza rufa* FALLÉN.

DESCRIPTION ORIGINALE : « *Hel. rufa*. Rostgelb; Hinterleib mit schwarzen Binden; Queradern der Flügel und die Spitze braun : letztere mit zwei weissen Punkten. Ferruginea; abdomine fasciis nigris; nervis transversis alarum apiceque fuscis : punctis duobus apicalibus albis.

Fallén *Helomyz.* 4, 2 : *Helomyza (rufa) testacea*, nervis alarum transversis punctisque apicis obsoletis nigris. (Das Citat aus Panzer gehört zu *Tetanocera cucullaria*.)

» Das Männchen ist rothgelb, schwarzborstig. Das dritte Fühlerglied elliptisch, mit lang gefiederter Borste. Hinterleib mit schwarzen, in der Mitte erweiterten Binden. Hintere Knie und die beiden letzten Fussglieder überall schwarz. Flügel etwas bräunlich : die beiden Queradern dunkelbraun eingefasst, auch die Flügelspitze ist braun, doch mit zwei weissen Randflecken.

» Das Weibchen ist heller gefärbt, mit blassbraun gestriemtem Rückenschild, der Hinterleib hat schwärzliche Einschnitte. — Das Männchen erhielt ich von Dr. Leach aus England, das Weibchen aus Prof. Wiedemann's Sammlung. — Stark 2 Linien. »

Assez largement répandu, *H. variegata* LÆW se rencontre en Europe, en Afrique du Nord et en Asie Mineure. SÉGUY l'a signalé du Kenya (mont Elgon).

En Europe, la larve a été observée dans les Champignons et notamment dans un *Hypholoma fasciculare* HUDS. sur souche.

13. — *Helomyza venustula* n. sp.

(Fig. 6.)

Jolie espèce de petite taille, à dessin alaire caractérisé par la présence de deux taches brunes arrondies, dans la première cellule postérieure.

Tête, vue de profil, à peine plus haute que longue; yeux légèrement ovalaires, joues petites. Front et occiput d'un jaune rougeâtre, ce dernier couvert d'une très légère pruinosité grisâtre. Triangle ocellaire brun foncé à pruinosité grise. Partie antérieure de la bande frontale, jusque près de l'insertion des soies orbitales antérieures, couverte d'une pilosité assez longue, mais espacée. Face jaune blanchâtre, avec une petite tache triangulaire brunâtre à la base des sillons antennaires. Une large tache brunâtre au niveau des vibrisses, qui sont au nombre de deux de chaque côté, la deuxième n'atteignant pas la moitié de la première, chez le type unique. Antennes à troisième article jaune rougeâtre, ovalaire; vibrisse longuement ciliée. Parties buccales d'un jaune rougeâtre.

Thorax à fond jaune rougeâtre; mésonotum parcouru sur toute sa longueur par deux larges bandes brunes situées entre les soies dorsocentrales.

et fusionnant à la base de l'écusson. Sur ce dernier, la bande brune ainsi formée le traverse entièrement, pour se terminer entre les deux soies apicales. Entre les bandes dorsocentrales, un espace plus clair, couvert d'un pruineux grisâtre, va en se rétrécissant jusqu'au point de jonction au niveau du bord antérieur de l'écusson. Une petite bande brune, interrompue à la suture transverse, s'étend entre la dorsocentrale présuturale et la post-humérale. Une autre bande longitudinale postsuturale, de même teinte, s'étend jusqu'à la troisième soie dorsocentrale rétrosuturale; elle est située entre la préalaire et les dorsocentrales. D'autres taches brunâtres s'observent sur le mésonotum : à la partie antérieure de la base du calus huméral, en arrière de la posthumérale et dans la région occupée par les supra-alaires. Calus huméral jaune rougeâtre. Dorsocentrales : 1+4. Scutellum aplati, à pruinose grisâtre, sauf au centre, où il est parcouru par une large bande

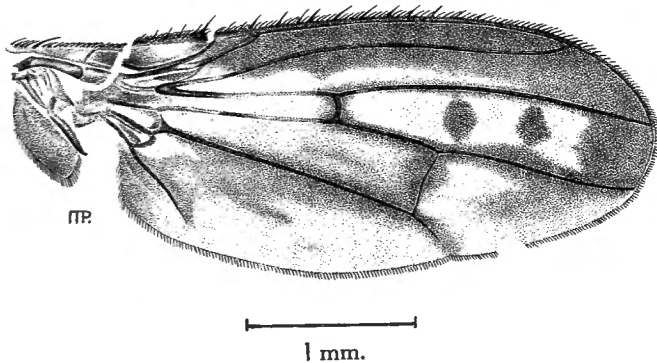


FIG. 6. — *Helomyza venustula* n. sp., aile.

longitudinale brune. Quatre longues soies scutellaires. Pleures largement rembrunis, sauf les propleures, qui sont presque entièrement jaunâtres.

Pattes : coxae I jaunâtres; II et III rembrunis. Fémurs I brun noirâtre; fémurs II et III jaune rougeâtre, le III légèrement rembruni au milieu. Tibias jaune-roux, à extrémité apicale rembrunie, sauf aux tibias II. Derniers articles des tarses rembrunis, surtout aux tarses antérieurs. Pattes I : fémurs avec deux séries de longs chètes, une externe, l'autre interne; tibias avec une longue soie préapicale. Pattes II : fémurs avec une paire de soies préapicales; tibias avec une soie préapicale et deux éperons. Pattes III : aux fémurs, un groupe de quatre soies préapicales : deux externes, une antéro-externe, une antérieure; tibias avec une soie préapicale et trois éperons.

Abdomen : face supérieure à pilosité éparses mais assez longue. Au bord postérieur des segments, excepté au segment I, une série de très lon-

gues soies. Tergites brun noirâtre, portant latéralement une tache jaune assez nettement marquée, sauf au tergite I. Tergite VI un peu plus long que large en son milieu, luisant, jaunâtre, sauf au bord postérieur et latéralement. Hypopyge brunâtre, légèrement jaunâtre latéralement.

Aile : cellule marginale entièrement rembrunie sous la nervure costale; sa base plus claire. Cellule sous-marginale rembrunie également, sauf sa moitié inférieure qui est hyaline depuis sa base jusque un peu au delà de la transverse antérieure. Première cellule postérieure largement hyaline, seulement étroitement rembrunie le long des nervures qui la limitent. Une tache brune, arrondie, occupe au niveau de la transverse postérieure presque toute la largeur de la cellule; une autre tache de même importance est située à peu près à égale distance de la transverse postérieure et de l'apex, qui est à son tour assez largement rembruni. Cellule discoïdale hyaline, sauf le long de la portion de la quatrième nervure longitudinale, limitée par les deux transverses; de la transverse postérieure chevauchée en outre par une tache arrondie et de la cinquième longitudinale. Deuxième cellule postérieure hyaline au centre, mais largement quoique faiblement rembrunie vers la marge de l'aile. Troisième cellule postérieure largement éclaircie à la marge de l'aile, le reste brunâtre, sauf la tache hyaline usuelle le long de la transverse anale. Nervures jaunâtres à la base de l'aile, y compris la transverse anale, le reste brun à brun-noir, excepté la portion des troisième et quatrième longitudinales qui précède la transverse antérieure. Cette dernière assez fortement ombrée.

Longueur du corps, 4 mm.; de l'aile, 3,85 mm.

Type : un mâle étiqueté : Ruanda, Ruhengeri (sources Kiri), 1.800-1.825 m., 31.VIII.1934 (G. F. DE WITTE : 560).

Nota : l'aile droite du type est détachée et montée en préparation microscopique.

14. — *Helomyza vicina* n. sp.

(Fig. 7.)

Assez voisin de ce que je considère comme représentant *Helomyza acroleuca* SPEISER. En diffère par plusieurs caractères, notamment : absence de bande brune notopleurale; disque scutellaire légèrement bombé; troisième longitudinale nettement jaune sur une faible partie de sa longueur; bord alaire non visiblement jaunâtre entre les troisième et quatrième nervures longitudinales.

Tête, vue de profil, plus haute que large, yeux subquadrangulaires, joues étroites, couvertes d'une pruinosité argentée. Front mat, roux jaunâtre, plaques occipitales plus claires, un peu luisantes, comme l'occiput. Triangle ocellaire brunâtre. Face jaune pâle, luisante. Antennes entièrement jaune rougeâtre, à troisième article large et court, couvert d'une pubescence assez dense, jaune doré vue sous un certain angle. Chète anten-

naire à cils longs, les supérieurs guère plus longs que les inférieurs. Une seule paire de fortes vibrisses au niveau d'une tache brunâtre, allongée. Parties buccales roux jaunâtre.

Mésotum brunâtre, un peu plus clair sur les côtés. Entre les dorso-centrales, une ligne médiane claire, parfois indistincte, mais presque entièrement dépourvue de soies acrosticales. Dorsocentrales : 1+4. Pleures jaune rougeâtre à pruinosité faible, blanchâtre; sous le calus huméral, le propleure est légèrement et étroitement rembruni. Mésopleures nus. Une grande soie sternopleurale accompagnée de quelques soies fines et assez longues. Scutellum brun foncé, légèrement bombé, à pilosité longue et fine, clairsemée, n'empiétant pas sur la base et laissant libre une bande médiane, un peu moins large que la distance séparant les deux scutellaires apicales.

Pattes jaunâtres, les trois derniers articles des tarsi rembrunis. Fémurs épaissis chez le mâle; les antérieurs couverts sur la face inférieure d'une pilosité dense et longue, aussi dense mais moins longue sur les fémurs II

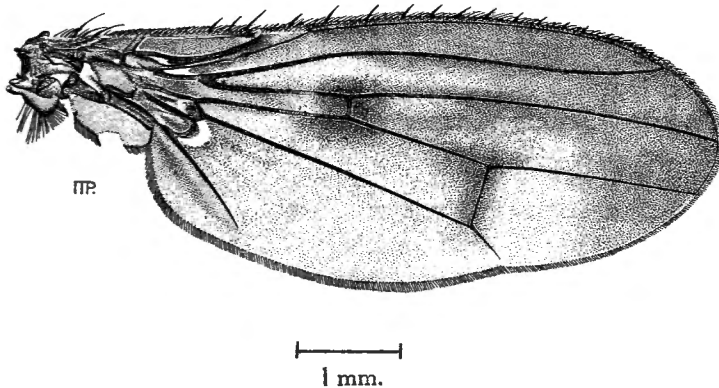


FIG. 7. — *Helomyza vicina* n. sp., aile.

et III. Face inférieure des tibias II et III avec de longs poils, particulièrement longs sur les tibias II. Protarses II avec des poils aussi longs que ceux du tibia; protarses I et III à pilosité normale. Fémurs I avec une rangée de 4 à 6 fortes soies au bord supérieur. Fémurs II portant vers la partie apicale de la face antérieure une rangée de 4 à 5 fortes soies; les deux apicales plus fortes que les précédentes. Fémurs III avec une série plus ou moins linéaire de macrochètes de grandeur croissante, débutant peu avant le milieu sur la face externe et se dirigeant vers l'apex en passant peu à peu sur la face supérieure. Au moins une forte préapicale sur la face externe.

Aile assez largement enfumée, notamment la cellule marginale à partir de l'embouchure de la première nervure longitudinale; la sous-marginale dans toute sa moitié postérieure; le tiers postérieur de la première cellule postérieure et, dans la deuxième cellule postérieure, un large bord costal. Membrane alaire marquée de deux taches jaunâtres caractéristiques. L'une,

à cheval sur les troisième et quatrième nervures longitudinales, traverse, en largeur, la première cellule basale juste avant la petite transverse antérieure largement enfumée et empiète légèrement sur les cellules marginale et discoïdale; l'autre, à cheval sur la troisième longitudinale, immédiatement après la tache brune qui entoure la petite transverse antérieure, atteint dans sa largeur le milieu de la largeur des cellules marginale et première postérieure. Les nervures, à l'emplacement des taches jaunâtres, sont jaunes, et brunes ailleurs. L'extrême bord alaire, entre les troisième et quatrième nervures longitudinales, n'est pas visiblement éclairci.

Abdomen en majeure partie noir, luisant, sous une faible pruinosité grisâtre. Tergites I, II et III portant visiblement de part et d'autre vers leur bord antérieur, une tache latérale jaunâtre plus ou moins arrondie. Sur le tergite IV cette tache est parfois très effacée et il en subsiste souvent aussi une légère trace sur le tergite V. Le reste entièrement noir. Pilosité noire, assez régulièrement espacée sur les tergites, couchée, excepté sur le tergite I, où elle est plus dense et dressée. Sur les bords latéraux des autres tergites, elle est également plus ou moins dressée et plus longue. Macrochètes marginaux présents aux bords postérieurs, sauf aux tergites I et VI. Hypopyge noir luisant, à pilosité noire, longue et dressée. Sternites jaune rougeâtre, à pilosité noire, dressée, très longue et assez touffue.

Longueur du corps, 7,25 mm.; de l'aile, 6,80 mm.

Type : un mâle étiqueté : Rutshuru, 1.285 m., 1 au 6.VI.1935 (G. F. DE WITTE : 1409).

Paratypes : Rutshuru, 1.285 m., 3.VII.1935 (1 ♂), 4.VII.1935 (1 ♂), 12.VII.1935 (1 ♂); Rutshuru (rivière Kanzarue), 1.200 m., 16. VII.1935 (1 ♂, 1 ♀).

15. — *Helomyza Wittei* n. sp.

(Fig. 8.)

Par sa teinte générale rappelle les *Helomyza pallida* FALLÉN et *flava* MEIGEN de la faune paléarctique. Se distingue sans peine de *pallida* par son chète antennaire à cils longs (chez *pallida*, le chète porte une pubescence courte); de *flava* par la présence de deux vibrisses et par ses ailes claires, non tachetées de brun à l'extrémité des nervures longitudinales et à nervures transverses non enfumées. Le thorax porte 1 + 3 dorsocentrales, caractère peu fréquent chez les formes africaines, mais qui se retrouve chez *Helomyza immaculata* (CZERNY). Cette dernière espèce a l'aile fortement rembrunie et son abdomen est d'un noir luisant.

Tête, vue de profil, à peine plus haute que large; yeux ovalaires; joues petites. Front, occiput et triangle ocellaire d'un jaune légèrement rougeâtre. Face jaunâtre. Antennes entièrement jaunâtres, à troisième article en ovale allongé, presque deux fois aussi long que large, couvert d'une dense pubescence blanche; arista noire, assez largement jaunâtre à la base, à cils longs,

les supérieurs plus longs que les inférieurs. Pas de tache brunâtre au niveau des vibrisses, qui sont au nombre de deux de chaque côté, l'inférieure moins développée. Parties buccales jaunâtres.

Thorax jaune ocracé pâle, luisant, surtout latéralement, sans aucune trace de taches ou bandes plus foncées. Dorsocentrales : 1+3. Scutellum aplati, portant latéralement une fine pilosité clairsemée. Mésopleures nus. Une grande soie sternopleurale accompagnée de quelques fins poils espacés.

Pattes de même teinte que le thorax, seulement les derniers articles des tarsi rembrunis. Tous les fémurs épaissis; bord inférieur des fémurs antérieurs couverts de longs poils. Pilosité plus dense et plus courte au bord inférieur des fémurs II et III, surtout aux fémurs II. Fémurs I avec une rangée de 7 à 8 longues soies au bord supérieur. Fémurs II avec deux grandes soies préapicales précédées d'une plus petite sur la face antérieure.

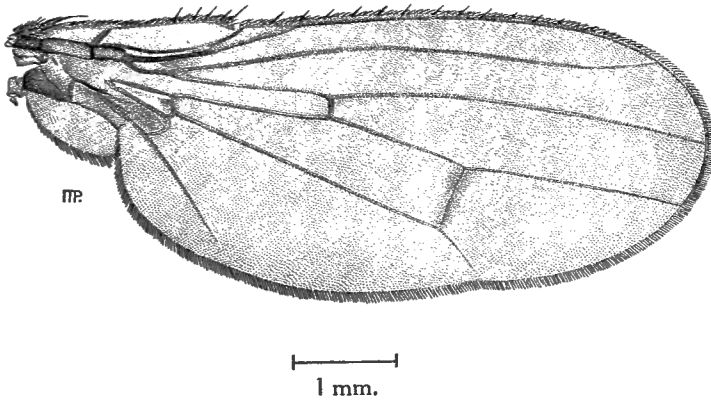


FIG. 8. — *Helomyza Wittei* n. sp., 'aile.

Fémurs III avec 5 préapicales disposées plus ou moins irrégulièrement. Tous les tibias avec une longue soie préapicale; tibias antérieurs un peu plus de deux fois et demi aussi longs que les protarses; les intermédiaires pourvus d'une couronne d'éperons apicaux dont un est plus long que la moitié de la longueur du protarse.

Aile entièrement jaunâtre, à nervures jaunes. Seule, la petite transverse antérieure, située un peu après l'embouchure de la première longitudinale sur la costale, est brunâtre. La transverse postérieure est entourée d'une ombre à peine marquée, due à une plus forte densité, à son niveau, des microchètes de la membrane alaire.

Abdomen à face dorsale très luisante, jaune ocracé. Bord antérieur du tergite II portant de part et d'autre une tache latérale brun noirâtre; une bande étroite de même teinte, le long du bord postérieur. Au tergite III, le bord postérieur seulement étroitement marginé de brun noirâtre. Le bord postérieur du tergite IV est à peine rembruni. Pilosité noire; éparse, couchée

et assez courte à partir du tergite II, plus longue latéralement; un peu plus dense et dressée au tergite I. Macrochètes marginaux postérieurs présents, sauf au tergite I et VI. Hypopyge à pilosité longue, dressée et espacée. Sternites entièrement jaune ocracé, un peu moins luisants que les tergites, à pilosité noire, longue, dressée et espacée.

Longueur du corps, 7 mm.; de l'aile, 6,80 mm.

Type : un mâle étiqueté : Près mont Kamatembe (Forêt), 2.200 m., 12.IV.1934 (G. F. DE WITTE : 348).

Nota : L'aile droite du type est détachée et montée en préparation microscopique.

INDEX ALPHABÉTIQUE.

GENRES.

Helomyza FALLÉN, 3, 4, 5.*Herbina* DESVOIDY, 5.*Heteromyza* p. p. ZETTERSTEDT, 5.*Leria* DESVOIDY, 4.*Oecothea* HALIDAY, 4.*Suillia* DESVOIDY, 5.*Tephrochlamys* LOEW, 3.

ESPECES.

acroleuca SPEISER [*Helomyza*], 6, 7, 8, 17, 18, 26.*balteata* LAMB [*Helomyza*], 6, 8, 9, 10.*canescens* (MEIGEN) [*Tephrochlamys*], 3.*congoana* (COLLART) [*Helomyza*], 6, 10, 11.*fenestralis* (FALLÉN) [*Oecothea*], 4.*flava* MEIGEN [*Helomyza*], 28.*fungorum* ROBINEAU-DESVOIDY [*Suillia*], 23, 24.*gratiosa* WALKER [*Helomyza*], 20.*griseola* MEIGEN [*Helomyza*], 4, 5, 11, 12.*immaculata* (CZERNY) [*Helomyza*], 6, 12, 13, 14, 18, 28.*ingens* LAMB [*Helomyza*], 3, 6, 14, 15, 16, 18.*Jeanneli* (SÉGUY) [*Helomyza*], 5, 16, 17.*laciniata* SPEISER [*Helomyza*], 6, 17, 18.*ovata* n. sp. [*Helomyza*], 6, 18, 19.*pallida* FALLÉN [*Helomyza*], 28.*picta* WIEDEMANN [*Helomyza*], 6, 14, 15, 20.*rufa* MEIGEN [*Helomyza*], 23, 24.*serrata* (LINNÉ) [*Leria*], 4.*similis* MEIGEN [*Helomyza*], 4, 11, 12.*Straeleni* n. sp. [*Helomyza*], 6, 21, 22.*tigrina* MEIGEN [*Helomyza*], 11, 12.*variegata* LOEW [*Helomyza*], 4, 5, 23, 24.*venustula* n. sp. [*Helomyza*], 6, 24, 25.*vicina* n. sp. [*Helomyza*], 6, 19, 26, 27.*Wittei* n. sp. [*Helomyza*], 6, 28, 29.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
AVANT-PROPOS	3
Genre <i>Helomyza</i> FALLÉN, synonymie	5
Tableau des <i>Helomyza</i> de la faune éthiopienne	5
1. Helomyza acroleuca SPEISER	7
2. Helomyza balteata LAMB	9
3. Helomyza congoana (COLLART)	10
4. Helomyza griseola MEIGEN	11
5. Helomyza immaculata (CZERNY)... ..	12
6. Helomyza ingens LAMB	14
7. Helomyza Jeanneli (SÉGUY)... ..	16
8. Helomyza laciniata SPEISER... ..	17
9. Helomyza ovata n. sp.	18
10. Helomyza picta WIEDEMANN... ..	20
11. Helomyza Straeleni n. sp.	21
12. Helomyza variegata LÆW	23
13. Helomyza venustula n. sp.	24
14. Helomyza vicina n. sp.	26
15. Helomyza Wittei n. sp.	28
INDEX ALPHABÉTIQUE	31
TABLE DES MATIÈRES	32



Exploration du Parc National Albert et du Parc National de la Kagera.
Exploratie van het Nationaal Albert Park en van het Nationaal Park der Kagera.

I. — Mission L. VAN DEN BERGHE (1936).

I. — Zending L. VAN DEN BERGHE (1936).

Fasc. } Afl. }	1. L. VAN DEN BERGHE (Anvers), <i>Enquête parasitologique. — I. — Parasites du sang des vertébrés</i> 1942
Fasc. } Afl. }	2. L. VAN DEN BERGHE (Anvers), <i>Enquête parasitologique. — II. — Helminthes parasites.</i> 1943

Exploration du Parc National de la Kagera. — Exploratie van het Nationaal Park der Kagera.

I. — Mission J. LEBRUN (1937-1938).

I. — Zending J. LEBRUN (1937-1938).

Fasc. } Afl. }	1 à (En préparation.) (In voorbereiding.)
-------------------	---

II. — Mission S. FRECHKOP (1938).

II. — Zending S. FRECHKOP (1938).

Fasc. } Afl. }	1. S. FRECHKOP (Bruxelles), <i>Mammifères</i> 1944
-------------------	---

**ASPECTS DE VEGETATION
DES PARCS NATIONAUX DU CONGO BELGE**

AVIS

Les *Aspects de Végétation des Parcs Nationaux du Congo Belge* paraissent par fascicules de six planches, accompagnées de notices explicatives.
 La publication est divisée en séries, consacrées chacune à un *Parc National du Congo Belge*.
 La première série a pour objet le *Parc National Albert*.
 Les fascicules peuvent s'acquérir séparément.
 L'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge n'accepte aucun échange.

FASCICULES PARUS

SÉRIE I. — PARC NATIONAL ALBERT.

Volume I.

Fasc. 1-2.	— W. ROBYNS (Bruxelles), <i>Aperçu général de la végétation</i> (d'après la documentation photographique de la mission G. F. DE WITTE) 1937
Fasc. 3-4-5.	— J. LEBRUN (Bruxelles), <i>La végétation du Nyiragongo</i> 1942

PUBLICATIONS SÉPARÉES

<i>Mammifères et Oiseaux protégés au Congo Belge</i> , par S. FRECHKOP, avec Introduction de V. VAN STRAELEN	1937
<i>Contribution à l'étude de la Morphologie du Volcan Nyamuragira</i> , par R. HOIER (Rutshuru)	1939
<i>Animaux protégés au Congo Belge et dans le Territoire sous mandat du Ruanda-Urundi, ainsi que les espèces dont la protection est assurée en Afrique (y compris Madagascar) par la Convention Internationale de Londres du 8 novembre 1933 pour la protection de la Faune et de la Flore africaines, avec la Législation concernant la Chasse, la Pêche, la Protection de la Nature et les Parcs Nationaux au Congo Belge et dans le Territoire sous Mandat du Ruanda-Urundi</i> , par S. FRECHKOP, en collaboration avec G. F. DE WITTE, J.-P. HARROY et E. HUBERT, avec Introduction de V. VAN STRAELEN.	1941
<i>Beschermde Dieren in Belgisch Congo en in het Gebied onder mandaat van Ruanda-Urundi, evenals de Soorten waarvan de bescherming verzekerd is in Afrika (met inbegrip van Madagascar) door de Internationale Overeenkomst van Londen van 8 November 1933 voor de bescherming van de Afrikaansche Flora en Fauna, met de Wetgeving betreffende de Jacht, de Visscherij, de Natuurbescherming en de Nationale Parken van Belgisch Congo en in het Gebied onder mandaat van Ruanda-Urundi</i> , door S. FRECHKOP, in medewerking met G. F. DE WITTE, J.-P. HARROY en E. HUBERT, met Inleiding van V. VAN STRAELEN	1943

**VEGETATIEBEELDEN
DER NATIONALE PARKEN VAN BELGISCH CONGO**

BERICHT

De *Vegetatiebeelden der Nationale Parken van Belgisch Congo* verschijnen in afleveringen van zes platen, van verklarende aantekeningen vergezeld.
 De publicatie is ingedeeld in reeksen, waarvan elke aan één der *Nationale Parken van Belgisch Congo* gewijd is.
 De eerste reeks handelt over het *Nationaal Albert Park*.
 De afleveringen kunnen afzonderlijk aangeschaft worden.
 Het Instituut der Nationale Parken van Belgisch Congo neemt geen ruilingen aan.

VERSCHEENEN AFLEVERINGEN

REEKS I. — NATIONAAL ALBERT PARK.

Boekdeel I.

Afl. 1-2.	— W. ROBYNS (Brussel), <i>Algemeen overzicht der vegetatie</i> (volgens de fotografische documentatie der zending G. F. DE WITTE) 1937
-----------	---

I. — Mission G. F. DE WITTE (1933-1935) (suite).

I. — Zending G. F. DE WITTE (1933-1935) (vervolg).

Fasc. Afl. } 32. V. LALLEMAND (Bruxelles), <i>Homoptera</i> (Cicadidae, Cercopidae, Fulgoridae, Dictyophoridae, Ricanidae, Cixiidae, Derbidae, Flatidae)	1941
Fasc. Afl. } 33. G. F. DE WITTE (Bruxelles), <i>Batraciens et Reptiles</i> , avec Introduction de V. VAN STRAELEN	1941
Fasc. Afl. } 34. L. MADER (Wien), <i>Coccinellidae</i> . — I. Teil	1941
Fasc. Afl. } 35. R. PAULIAN (Paris), <i>Aphodinae</i> (Coleoptera Lamellicornia, Fam. Scarabaeidae) ...	1942
Fasc. Afl. } 36. A. VILLIERS (Paris), <i>Langurinae et Cladoxeninae</i> (Coleoptera Clavicornia, Fam. Erotylidae)	1942
Fasc. Afl. } 37. L. BURGEON (Tervueren), <i>Chrysomelidae</i> (S. Fam. Eumolpinae)	1942
Fasc. Afl. } 38. A. JANSSENS (Bruxelles), <i>Dynastinae</i> (Coleoptera Lamellicornia, Fam. Scarabaeidae).	1942
Fasc. Afl. } 39. V. LABOISSIÈRE (Paris), <i>Halticinae</i> (Coleoptera Phytophaga, Fam. Chrysomelidae).	1942
Fasc. Afl. } 40. F. BORCHMANN (Hamburg), <i>Lagriidae und Alleculidae</i>	1942
Fasc. Afl. } 41. H. DEBAUCHE (Louvain), <i>Lepidoptera Heterocera</i>	1942
Fasc. Afl. } 42. E. UHMANN (Stollberg), <i>Hispinae</i>	1942
Fasc. Afl. } 43. 1. <i>Pentastomida</i> , par R. HEYMONS (Berlin); <i>Hexapoda</i> : 2. <i>Orthoptera</i> : <i>Phasmidae</i> , par K. GUENTHER (Dresden); 3. <i>Hemiptera</i> : <i>Membracidae</i> , by W. D. FUNKHOUSER (Lexington U.S.A.); 4. <i>Coleoptera</i> : <i>Silphidae</i> , par A. JANSSENS (Bruxelles); 5. <i>Dryopidae</i> , par J. DELÈVE (Bruxelles); 6. <i>Lymexylonidae</i> , par L. BURGEON (Tervueren); 7. <i>Bostrychidae</i> , par P. LESNE (Paris); 8. <i>Geotrupinae</i> , par A. JANSSENS (Bruxelles); 9. <i>Cassidinae</i> , von F. SPAETH (Wien); 10. <i>Ipidae</i> , von H. EGGERS (Bad Nauheim); 11. <i>Platypodidae</i> , par K. E. SCHEDL (Hann. Münden); 12. <i>Hymenoptera</i> : <i>Sphegidae</i> , by G. ARNOLD (Bulawayo)	1943
Fasc. Afl. } 44. G. MARLIER (Bruxelles), <i>Trichoptera</i>	1943
Fasc. Afl. } 45. H. SCHOUTEDEN (Tervueren), <i>Reduviidae, Emesidae, Hencocephatidae</i> (<i>Hemiptera Heteroptera</i>)	1944
Fasc. Afl. } 46. R. PAULIAN (Paris), <i>Hybosoridae et Trogidae</i> (<i>Coleoptera Lamellicornia</i>)	1944
Fasc. Afl. } 47. H. DE SAEGER (Bruxelles), <i>Microgasterinae</i> (<i>Hymenoptera Apocrita</i>)	1944
Fasc. Afl. } 48. G. SCHMITZ (Louvain), <i>Chalcididae</i> (<i>Hymenoptera Chalcidoidea</i>)	1946
Fasc. Afl. } 49. H. DEBAUCHE (Louvain), <i>Mymaridae</i> (<i>Hymenoptera Apocrita</i>) (En préparation.)	(In voorbereiding.)
Fasc. Afl. } 50. H. DE SAEGER (Bruxelles), <i>Euphorinae</i> (<i>Hymenoptera Apocrita</i> , Fam. <i>Braconidae</i>)	1946

II. — Mission H. DAMAS (1935-1936).

II. — Zending H. DAMAS (1935-1936).

Fasc. Afl. } 1. H. DAMAS (Liège), <i>Recherches Hydrobiologiques dans les Lacs Kivu, Edouard et Ndalaga</i>	1937
Fasc. Afl. } 2. W. ARNDT (Berlin), <i>Spongilliden</i>	1938
Fasc. Afl. } 3. P. A. CHAPPUIS (Cluj, Roumanie), <i>Copépodes Harpacticoides</i>	1938
Fasc. Afl. } 4. E. LELOUP (Bruxelles), <i>Moerisia Alberti</i> nov. sp. (<i>Hydropolyte dulcicole</i>)	1938
Fasc. Afl. } 5. P. DE BEAUCHAMP (Strasbourg), <i>Rotifères</i>	1939
Fasc. Afl. } 6. M. POLL (Tervueren), avec la collaboration de H. DAMAS (Liège), <i>Poissons</i>	1939
Fasc. Afl. } 7. V. BREHM (Eger), <i>Cladocera</i>	1939
Fasc. Afl. } 8. W. CONRAD (Bruxelles), P. FREMY (St. Lô), F. HUSTEDT (Ploen) et A. PASCHER (Prague), <i>Algues</i> (Sous presse.) (Ter pers.)	
Fasc. Afl. } 9. J. H. SCHUURMANS STEKHOVEN Jr (Utrecht), <i>Nématodes libres d'eau douce</i>	1944
Fasc. Afl. } 10. J. H. SCHUURMANS STEKHOVEN Jr (Utrecht), <i>Nématodes parasites</i>	1944
Fasc. Afl. } 11. G. MARLIER (Bruxelles), <i>Trichoptera</i>	1943
Fasc. Afl. } 12. W. KLIE (Bad Pyrmont), <i>Ostracoda</i>	1944
Fasc. Afl. } 13. G. MARLIER (Bruxelles), <i>Collemboles</i>	1944

III. — Mission P. SCHUMACHER (1933-1936).

III. — Zending P. SCHUMACHER (1933-1936).

Fasc. Afl. } 1. P. SCHUMACHER (Antwerpen), <i>Die Kivu-Pygmäen und ihre Soziale Umwelt im Albert-Nationalpark</i>	1943
Fasc. Afl. } 2. P. SCHUMACHER (Antwerpen), <i>Anthropometrische Aufnahmen bei den Kivu-Pygmäen</i> .	1939

IV. — Mission J. LEBRUN (1937-1938).

IV. — Zending J. LEBRUN (1937-1938).

Fasc. Afl. } 1. J. LEBRUN (Bruxelles), <i>La végétation de la plaine alluviale au Sud du lac Edouard</i> (Sous presse.) (Ter pers.)	
Fasc. Afl. } 2-5. (En préparation.) (In voorbereiding.)	
Fasc. Afl. } 6. F. DEMARET et V. LEROY (Bruxelles), <i>Mousses</i>	1944
Fasc. Afl. } 7. (En préparation.) (In voorbereiding.)	
Fasc. Afl. } 8. P. VAN OYE (Gand), <i>Desmidiées</i>	1943

V. — Mission S. FRECHKOP (1937-1938).

V. — Zending S. FRECHKOP (1937-1938).

Fasc. Afl. } 1. S. FRECHKOP (Bruxelles), <i>Mammifères</i>	1943
---	------